



la Lettre

d'ENSEMBLE!

Alain KRIVINE
(1941-2022)



Alain Krivine n'est plus, et c'est une grande tristesse pour celles et ceux qui ont milité avec lui, souvent durant des années. De la lutte

contre le colonialisme français en Algérie au milieu des années 1950 aux combats de ces dernières années, il a été présent dans toutes nos luttes.

Militant infatigable, responsable de la Jeunesse communiste révolutionnaire en mai 68, puis de la Ligue communiste révolutionnaire, du NPA, il a tenté, avec beaucoup d'autres, d'organiser les révolutions. En étant toujours attentif aux autres, avec une grande humanité.

Son action inspirera nos luttes à venir. Il est un exemple de fidélité aux idéaux d'émancipation, alors que tant d'autres ont fini par accepter l'ordre injuste de ce monde. Lui non.

ENSEMBLE ! salue sa mémoire et s'associera aux hommages qui lui seront rendus.

Adieu camarade Alain Krivine, nous continuerons ton combat.

Ukraine : solidarité à gauche en Europe de l'Est

Une déclaration importante de 7 partis de gauche de pays proches de l'Ukraine et de la Russie. En voici des extraits.

La Russie a lancé une invasion militaire illégale et injustifiée d'un État souverain et indépendant – l'Ukraine. Nous, partis progressistes d'Ukraine, de Lituanie, de Finlande, de Tchéquie, de Roumanie, de Pologne (...), condamnons fermement cette agression.

Nous nous opposons catégoriquement à un ordre dans lequel le plus fort impose sa volonté. Le peuple ukrainien a le droit fondamental de vivre librement, choisir ses dirigeants et se gouverner lui-même. C'est avec fierté et détermination que nous exprimons notre solidarité avec le peuple ukrainien.

Face à cette agression, l'Ukraine a besoin d'aide pour résister et assurer la sécurité de ses citoyens. Nous appelons les gouvernements de nos pays et l'Union européenne à fournir toute l'aide nécessaire : matériel militaire, eau, nourriture, aide médicale. Mobilisation de toutes les voies diplomatiques possibles pour établir des couloirs humanitaires.

Notre solidarité s'exprime également en se faisant l'écho des revendications ukrainiennes. L'Ukraine consacre environ 10 à 15% de son PIB au service de la dette. Les prêts internationaux, y compris ceux du FMI, ont été accordés à la condition que les dépenses sociales soient réduites, ce qui contraint la population à économiser sur les besoins de base. Pour protéger la population civile, l'Ukraine doit être libérée du poids de la dette extérieure. C'est pourquoi nous demandons à la Banque centrale européenne de prendre en charge le coût de son service.

Nous devons rester attentifs au sort de tous les réfugiés qui entrent dans nos pays pour fuir la guerre. Nos gouvernements doivent être tenus responsables de s'assurer que tous les réfugiés bénéficient des mêmes droits et traitements que leurs citoyens. Nous faisons appel à la solidarité de l'Union européenne.

Dans le même temps, nous devons nous assurer qu'une pression constante est exercée pour obliger la Russie à retirer ses forces du territoire ukrainien. L'Union européenne et ses États membres doivent agir avec fermeté et sans tenir compte des intérêts commerciaux et du lobbying. Nous demandons la confiscation des actifs des oligarques russes en Europe et leur transfert à l'État ukrainien. Nous demandons également l'exclusion de Sberbank et Gazprombank de SWIFT et l'arrêt immédiat des importations de combustibles fossiles de la Russie vers l'Union européenne. Nous pouvons utiliser l'impact de ces sanctions sur nos systèmes énergétiques comme une opportunité pour accélérer la transition énergétique verte et juste.

Sotsjalnyi Rukh (Ukraine) ; Vasemmistoliitto (Finlande) ; Left Alliance (Lituanie) ; Budoucnost (République tchèque) ; Jsme Levice (République tchèque) ; Demos (Roumanie) ; Razem (Pologne).

Rédigée par les militantes et militants d'ENSEMBLE ! cette lettre propose les analyses du mouvement et des informations pour aider aux luttes et au rassemblement de celles et ceux qui pensent qu'un autre monde est possible.

Les accords d'Évian (18 mars 1962)



Les accords d'Évian sont l'issue d'un long processus de négociations entre le FLN (Front de libération nationale) et le gouvernement français qui accepte, enfin, d'accorder à l'Algérie le droit à l'autodétermination, et donc à l'indépendance, après 132 années de colonisation et 7 années et demi de guerre. Mais leur application entre le 19 mars et le 5 juillet (indépendance de l'Algérie) ne se fera pas sans problèmes.

Ces accords comportent trois volets :

- Un accord de cessez-le-feu qui prend effet le 19 mars à midi prévoit l'arrêt des hostilités, les conditions de déplacement des forces militaires algériennes et françaises, la libération des prisonniers et une amnistie ;
- Les clauses politiques comprennent principalement l'organisation d'un référendum d'autodétermination et la mise en place d'un exécutif provisoire présidé par Abderahmane Farès et d'un Haut-Commissariat représentant la France ;
- Les clauses militaires concernent l'organisation de la présence militaire française après l'indépendance algérienne.

Ces accords n'ont pu se faire que grâce à la pression de plus en plus ferme du peuple algérien (les grandes manifestations de décembre 1960 - violemment réprimées - en sont l'exemple le plus probant), aux pressions internationales qui se sont multipliées, ce qui a amené De Gaulle à modifier progressivement sa politique algérienne : il admet le principe de l'autodétermination dès 1959, entame des discussions avec le FLN en juin 1960 à Melun (qui seront un échec) ; le principe de l'autodétermination de l'Algérie est approuvé le 8 janvier 1961 par référendum et les contacts avec les Algériens reprennent, mais il faudra encore 14 mois pour que les accords soient conclus.

Mais le cessez-le-feu du 19 mars n'est pas la paix. En effet, la minorité de colons extrémistes (soutenue par certains militaires factieux) qui a fondé l'organisation de l'armée secrète (OAS) en février 1961 refuse ces accords et renforce son combat désespéré pour garder l'Algérie française. L'Algérie connaît alors une période de « violence extrême » (S. Thénault, 2013). Pendant ces quelques mois, l'OAS, pratiquant une politique de la « terre brûlée », met Alger et Oran à feu et à sang, s'attaquant aux appelés, aux pieds-noirs libéraux, aux Algériens, ce qui provoqua des réactions du FLN qui fit abattre des membres, réels ou supposés, de l'OAS. Ces semaines de « violence extrême » -dont la responsabilité essentielle est l'action des desperados de l'OAS- vont ruiner définitivement la confiance entre les Algériens et les Européens et empêcher toute collaboration future dans le cadre de l'Algérie indépendante. Les Européens d'Algérie deviennent des rapatriés... alors que beaucoup n'avaient jamais mis les pieds dans la « mère-patrie » !

Jacques Fontaine

Touste dans la rue pour nos salaires

17 et 24 mars, mobilisations pour l'augmentation des salaires et la revalorisation des pensions.

A l'appel de l'intersyndicale nationale CGT, FSU, Solidaires, ce jeudi 17 mars sera une journée de mobilisation et de manifestations dans tous les départements pour l'augmentation des salaires. Une question centrale pour tous les salarié.e.s face à l'explosion en chaîne des prix. Une large intersyndicale des salarié.e.s de la Fonction Publique, intégrant UNSA, CFTC et CGC, s'est inscrite dans cette journée.

Et le 24 mars, les mêmes motifs ont conduit la large intersyndicale nationale des retraité.e.s à appelé les retraité.e.s à une journée de manifestations pour la revalorisation des pensions ainsi que pour la défense des services publics et pour que perte d'autonomie ne rime plus avec maltraitance comme l'ont démontré les scandales des EHPAD d'ORPEA et de Korian.

Oui, nos vies valent plus que leurs profits.
Manifestons les 17 et 24

